AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **STEVE FULHAM**, Chef Plans et expertise technique – Direction régionale Montmorency, Réseaux autonomes et Réseau de Distribution, pour Hydro-Québec Distribution, au 2625, boul. Lebourneuf en la ville de Québec, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La présente demande d'autorisation de la construction de la nouvelle centrale d'Akulivik (R-3756-2011) a été préparée en partie sous ma supervision et mon contrôle ;

2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la présente demande ;

3. Tous les faits allégués dans la présente demande sont vrais.

Et j'ai signé à Québec, ce e jour de février 2011

Steve Fulham

Déclaré solennellement devant moi à Québec,
ce 24e jour de février 2011

Commissaire à l'assermentation

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION
MIREILLE LAROUCHE
51 338
Tous les districts judiciaires du Québec